



Paris, le 09/09/21

Monsieur le Ministre,

Par la présente, l'Intersyndicale de l'Enseignement Agricole, CGT-agri, FO-Enseignement agricole, Snetap-FSU et SUD-Rural territoires, dépose un préavis de grève pour la journée du 23 septembre 2021 couvrant l'ensemble des agents du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi que les personnels des lycées professionnels maritimes.

L'Enseignement Agricole Public a été soumis à rude épreuve et les personnels ont terminé l'année dernière dans un état de fatigue rarement atteint.

La rentrée 2021 est de nouveau marquée par le manque d'anticipation et la confusion de la politique suivie face à la poursuite de la crise sanitaire (FAQ diffusée le jour même de la pré-rentrée, absence de consignes nationales...).

Par ailleurs, alors que cette rentrée aurait nécessité la mise en place d'un plan d'urgence et la création de postes pour l'EAP dans un contexte qui a rendu plus compliquée la progression des apprentissages, votre ministère poursuit une politique qui va à rebours des besoins du service public :

- **Poursuite du « schéma d'emplois »** engagé depuis 2019 avec un objectif de **300 ETP supprimés** sur 3 années... soit pour le budget 2022, encore 110 ETP à supprimer !
- **Refus de créer un collectif budgétaire** pour la création de postes d'enseignant.es, de CPE, AED, AESH, de personnels administratifs, techniques, santé et sociaux dans les établissements et les services pour répondre aux besoins... à la place, poursuite du déploiement d'heures supplémentaires qui est une réponse inadaptée !
- **Instauration du contrôle continu contre l'avis des instances de dialogue social** alors que la mobilisation récente sur les épreuves du baccalauréat professionnel a montré l'attachement des enseignant.es à une évaluation terminale anonyme.
- **Soutien de fait à toutes les initiatives privées** de création d'école comme celle d'HECTAR, d'écoles vétérinaires privées ou la vente et le démantèlement d'établissement public comme GRIGNON...
- **Communication gouvernementale tout azimut en trompe l'oeil sur une « revalorisation » des rémunérations des personnels d'enseignement et d'éducation !** Quelques euros mensuels d'une prime d'attractivité - et pas pour toutes et tous ! - alors que c'est le dégel de la valeur du point d'indice qu'il faut décider ! Il est urgent d'augmenter les salaires de tous les personnels de l'EAP.

La CGT-agri, FO-Enseignement agricole, le Snetap-FSU et SUD-Rural territoires dénoncent l'ensemble de ces mesures qui tournent le dos à la priorité à l'éducation et cherchent à transformer en profondeur nos métiers dans le sens de contraintes supplémentaires sur les personnels.

Nos organisations appellent la profession à se mobiliser le 23 septembre prochain afin d'**exiger un plan d'urgence pour le service public d'Éducation**. Notre appareil public de formation ne peut plus fonctionner sans moyens supplémentaires et sans personnels revalorisés et reconnus dans leurs expertises professionnelles.

Soyez assuré, monsieur le Ministre de notre détermination à défendre le service public d'éducation et ses personnels.

L'intersyndicale CGT-AGRI, FO-EA, SNETAP-FSU, SUD RURAL